

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 17 MAI 2018 A 19 H

PROCES VERBAL

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Martine PERINET, Maire, Stéphane ALLARD, Pascal BRONDEX, Adjoint, Dominique MORAND, Roland LIGEON, Gaspard CHATELLARD, Sylvianne MILLET-BAUDEY, Pierre SOLLE, Paul SEIGNEUR, Céline GACHET, Jean-Michel MUFFAT-JEANDET.

EXCUSES : Mesdames Marie-Laure GAIDDON, Muriel MORAND, Monsieur Hervé GROSSET-BOURBANGE.

Monsieur Pierre SOLLE a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente et aborde l'ordre du jour, en présence de Monsieur Cyril PELLEVAL, Sénateur de la Haute-Savoie :

- 1- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, au titre des interventions régionales pour la sécurité des Auvergnats et des Rhonalpins, pour un montant de 20 587 € ;
- 2- **CONFIRME** son adhésion au groupement de commande avec les communes de Combloux, Megève et Praz-Sur-Arly pour la fourniture de sel de déneigement et **DESIGNE** Madame Martine PERINET, délégué titulaire et Monsieur Pierre SOLLE, délégué suppléant pour représenter Demi-Quartier au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commande ;
- 3- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la MB Race pour l'édition 2018, qui consiste à organiser un temps festif sur le territoire de Demi-Quartier, au lieu-dit « Combafort » le samedi 7 juillet 2018 de 11 H à 13 H. Un article « reportage » sur les fermes et exploitants agricoles de Demi-Quartier paraîtra de juin à août 2018, dans le magazine Sport et Life style du Pays du Mont-Blanc. Le soutien de la commune sera par ailleurs annoncé sur les podiums de remise de prix, en présences d'élus. Un espace d'exposition sera dédié à la commune de Demi-Quartier, si elle le souhaite.
- 4- **APPROUVE** la convention de servitude avec le SYANE pour le passage du réseau optique au dessus de la parcelle communale B 1772, afin de définir les modalités de cette implantation et la constitution du droit d'usage conféré au Syane ;
- 5- **APPROUVE** la convention à passer avec le CDG 74 concernant la mise à disposition pour la commune de Demi-Quartier d'une archiviste ;
- 6- **DECIDE** la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal 2^e classe à compter du 1^{er} juillet 2018.

7- **PREND** connaissance des informations suivantes :

- De la décision n° 2018-02 du 14 mars 2018 relative à une convention passée au titre de travaux d'extension du réseau d'électricité en raison de la construction de deux chalets d'habitation sur la parcelle B 2252 route de Vers le Nant ;
- De la décision n° 2018-04 du 23 avril 2018 afin de défendre les intérêts de la commune suite au recours de La SCI la ferme d'en Haut, contre le refus d'un permis de construire ; le cabinet ADAMAS s'est vu confier la défense de la commune ;
- De la reprise des travaux de desserte forestière de Plein Rocher à la mi-juin ;
- De l'état d'avancement des permis de construire pour les OAP 1 et 2 de Darbon et de la Vagère pour la construction de logements sociaux et d'accessibilité à la propriété ;
- Du projet d'OAP 8 (ancien hôtel du chalet des Fleurs) présenté par un promoteur pour la réalisation de logements sociaux et saisonniers ;
- De l'aménagement paysager prévu sur le rond point de Casino avec l'installation du logo et du nom de la commune sous forme de sculpture ;
- De l'organisation du critérium du Dauphiné Libéré le 10 juin prochain, qui empruntera la RD 1212 ;
- De l'installation des compteurs Linky qui a débuté sur la commune de Demi-Quartier ;
- De la déviation mise en place par Megève sur la route communale des Choseaux dès l'automne, en raison de travaux ;
- Des remerciements adressés par les associations suite à l'octroi de subventions ;
- de l'Etat-Civil et de l'urbanisme à la date 17 mai 2018.

Madame le Maire remercie Monsieur Cyril PELLEVAL de sa présence et de l'octroi d'une subvention de 11 000 € pour l'aménagement de l'ancien chalet de Beauregard. Il remercie à son tour la commune de Demi-Quartier pour son accueil et indique qu'il souhaite être présent auprès des conseils municipaux, comme il l'avait indiqué lors de sa campagne, afin de mieux appréhender les attentes des communes. Il présente son activité et les actions entreprises en tant que sénateur. Il évoque ensuite l'état d'avancement des différentes réformes en cours :

- les transferts de compétences et notamment celle de l'eau reportée à 2026, que le Sénat souhaite proposer comme optionnel, ayant pris la mesure des difficultés que cela représente pour les communes, suite à un audit ;
- la suppression de la taxe d'habitation à laquelle il est opposé. Il faut en effet conserver la fiscalité entre collectivité et habitant ;
- le reversement du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales) dont il souhaite revoir les modalités, constatant trop d'écarts sur certains territoires ; certaines communes sont en effet trop prélevées, sans tenir compte des investissements qu'elles réalisent ;
- Monsieur Stéphane ALLARD remercie Monsieur Cyril PELLEVAL pour ses diverses interventions concernant les aménagements sur les domaines skiables, notamment les retenues collinaires. Les projets des collectivités dans ces domaines ne sont clairement pas entendus au niveau des ministères et notamment celui de l'écologie et il devient impossible de développer cette économie ;
- les crédits débloqués pour les économies d'énergie ;
- La réforme constitutionnelle
- La loi organique.

Madame Sylvianne MILLET-BAUDEY a souhaité féliciter Monsieur Cyril PELLEVAL pour son dévouement et son intégrité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.

Le Maire,

Martine PERINET.